



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Rapport financier trimestriel

Troisième trimestre de 2011

Pour la période close le 30 septembre 2011

22 novembre 2011

Le présent rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec :

- 1) les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada (la Banque) et les notes y afférentes pour la période close le 30 septembre 2011;
- 2) les informations fournies dans le rapport annuel de la Banque pour 2010, que l'on peut consulter dans le [site Web](#) de l'institution.

Le présent rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Il a été examiné par le Conseil d'administration de la Banque, à la recommandation du Comité de la vérification et des finances de ce dernier.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Plan à moyen terme (2010-2012)..... | 3 |
| Le plan financier | 3 |
| Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel..... | 4 |
| Fonctionnement et programmes | 4 |
| Conseil d'administration et personnel | 4 |
| Analyse des résultats financiers | 4 |
| Adoption des normes IFRS..... | 4 |
| Troisième trimestre – Estimations comptables significatives | 5 |
| Points saillants de l'état de la situation financière (non audité)..... | 6 |
| Points saillants de l'état du résultat global (non audité) | 8 |
| Résultats pour la période de trois mois close le 30 septembre 2011..... | 8 |
| Résultats pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 | 10 |
| Les perspectives financières par rapport au Plan | 12 |
| Analyse des risques | 12 |

Plan à moyen terme (2010-2012)

Les résultats présentés dans les états financiers de la Banque sont ceux des activités entreprises par celle-ci à l'appui de son mandat, lequel consiste à favoriser la prospérité économique du pays. Les produits et le résultat net de la Banque ne sont pas soumis à des objectifs de maximisation des bénéfices. En ce qui concerne les charges, la Banque continue de se concentrer sur son obligation de rendre compte de son utilisation des fonds publics et sur l'affectation des ressources aux priorités de son plan à moyen terme. Le lecteur trouvera des renseignements complémentaires sur le bilan de la Banque dans le [site Web](#) de l'institution.

La Banque élabore son plan à moyen terme tous les trois ans. Le plan actuel oriente les activités de cette dernière pour la période 2010-2012. Le plan énonce les priorités pour chacune des quatre grandes fonctions de la Banque : Politique monétaire, Système financier, Monnaie et Gestion financière. Il précise en outre les priorités visées à l'échelle institutionnelle, à savoir mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques; renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure; attirer des employés, les retenir et les motiver. On trouvera de plus amples renseignements sur ce plan dans le [site Web](#) de la Banque.

Le plan financier

Le niveau des charges prévues dans le plan financier à moyen terme de la Banque pour 2011 est de 342 millions de dollars, ce qui est conforme à la directive du gouvernement fédéral de plafonner les dépenses aux niveaux de 2010. Ces charges constituent un sous-ensemble du total des charges opérationnelles publiées dans les états financiers. Les charges qui figurent dans le Plan à moyen terme de la Banque diffèrent du total des charges, car en sont exclues les charges associées aux avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant ainsi que celles liées à la production des billets de banque. Ces charges ne sont pas prises en compte en raison de la variation des taux d'actualisation et de la volatilité des charges relatives aux volumes de billets. Le plan financier fait également abstraction des coûts rattachés à deux projets importants : 1) le Programme d'amélioration de la continuité des opérations et 2) la modernisation du siège de la Banque, situé à Ottawa.

Le plan financier se fonde sur les charges relatives à l'ensemble de l'exercice, et il est possible que les résultats financiers trimestriels affichent une évolution irrégulière par rapport à ce qui est escompté pour cette période. La Banque prend l'ensemble de l'exercice comme point de référence dans le suivi de la progression des charges qu'elle engage et prévoit que pour 2011, celles-ci seront inférieures aux prévisions en raison des économies réalisées grâce au Programme d'efficacité institutionnelle.

Globalement, la Banque est sur la bonne voie pour atteindre les objectifs énoncés dans son plan à moyen terme.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Les principaux changements en matière de fonctionnement, de personnel et de programmes exposés ci-après sont survenus depuis le 30 juin 2011.

Fonctionnement et programmes

Aucun fait nouveau important au chapitre du fonctionnement ou des programmes n'est survenu au cours du troisième trimestre.

Peu après la fin du trimestre, la Banque et le ministère des Finances ont signé un protocole d'entente concernant un dépôt qui sera fait à la Banque par le gouvernement du Canada relativement à la gestion de ses liquidités prudentielles. Le montant maximal du dépôt sera de 20 milliards de dollars. La Banque, en consultation avec le ministère des Finances, déterminera le rythme de l'accumulation initiale des soldes. Le dépôt rapportera des intérêts aux taux équivalents à ceux accordés pour d'autres soldes du Receveur général. Le 19 octobre, la Banque a annoncé qu'elle hausserait à 20 % le montant minimum d'obligations à rendement nominal qu'elle achète aux adjudications. Entrant en vigueur immédiatement, cette mesure vise à rendre possible la hausse projetée du passif de la Banque.

Conseil d'administration et personnel

Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne le Conseil d'administration ou les principaux dirigeants¹ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2011.

Analyse des résultats financiers

Adoption des normes IFRS

À titre d'entreprise publique, et en conformité avec les normes comptables pour le secteur public, la Banque a adopté les Normes internationales d'information financière (les IFRS) le 1^{er} janvier 2011. Les premiers états financiers annuels de la Banque présentés selon les IFRS seront ceux de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011, lesquels, à des fins de comparaison, seront accompagnés des chiffres de l'exercice 2010 retraités ainsi que l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au

¹ Au sens de la Norme comptable internationale 24, les principaux dirigeants de la Banque sont les personnes qui ont la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de cette dernière, ce qui comprend les membres du Conseil de direction, du Conseil de gestion et du Conseil d'administration.

1^{er} janvier 2010. Des précisions sur l'incidence du passage aux IFRS sur l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 de la Banque ont été fournies dans le rapport annuel de cette dernière pour 2010 et se retrouvent aussi dans la note 15 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

Troisième trimestre – Estimations comptables significatives

À la fin du troisième trimestre, la Banque a comptabilisé une perte actuarielle de 93,8 millions de dollars en autres éléments du résultat global au titre de ses régimes d'avantages du personnel futurs. Les pertes actuarielles sont touchées par le rendement réel des actifs des régimes et le taux d'actualisation servant à évaluer l'obligation au titre des prestations définies. Ces pertes sont attribuables au rendement moins élevé des actifs des régimes et à la baisse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies.

L'incidence nette de la perte se résume comme suit :

État de la situation financière

| | |
|--|--------|
| Diminution de l'actif du Régime de pension compris dans les autres éléments d'actif | (83,3) |
| Augmentation de l'obligation au titre des prestations définies postérieures à l'emploi comprise dans les autres éléments de passif | (10,5) |
| Diminution du versement comptabilisé d'avance compris dans les autres éléments de passif | 79,7 |
| Diminution de la réserve pour gains actuariels comprise dans les capitaux propres | 14,1 |

État du résultat global

| | |
|---|--------|
| Perte actuarielle comptabilisée en autres éléments du résultat global | (93,8) |
|---|--------|

Points saillants de l'état de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars)

| | 30 septembre 2011 | 31 décembre 2010* | Variation (\$) | Variation (%) |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|-------------------|------------------|
| Actif | | | | |
| Prêts et créances | 3 | 2 087 | (2 084) | -100 % |
| Placements | 60 917 | 58 767 | 2 150 | 4 % |
| Autres éléments d'actif | 339 | 362 | (23) | -6 % |
| | 61 259 | 61 216 | 43 | 0 % |
| Passif et capitaux propres | | | | |
| Billets de banque en circulation | 57 571 | 57 874 | (303) | -1 % |
| Dépôts | 2 783 | 2 557 | 226 | 9 % |
| Autres éléments de passif | 455 | 368 | 87 | 24 % |
| Capitaux propres | 450 | 417 | 33 | 8 % |
| | 61 259 | 61 216 | 43 | 0 % |

* Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les IFRS.

À la clôture du troisième trimestre de 2011, la Banque détenait un actif de 61 259 millions de dollars sous forme de prêts et créances, de placements et d'autres éléments d'actif, presque équivalent dans l'ensemble avec celui enregistré à la fin de 2010.

Les prêts et créances ont diminué de 2 084 millions de dollars depuis le 31 décembre 2010, sous l'effet de l'arrivée à échéance en janvier 2011 des prises en pension à plus d'un jour qui restaient à la fin du dernier exercice. Ces transactions, conclues pour contrebalancer la variation saisonnière de la demande de billets de banque, n'avaient plus lieu d'être après le retour de la demande de billets aux niveaux d'avant les fêtes de fin d'année.

L'accroissement des placements, qui se chiffre à 2 150 millions de dollars, s'explique surtout par les achats nets d'obligations du gouvernement du Canada, d'un montant supérieur à celui du remboursement des titres arrivés à échéance. L'augmentation de 5 617 millions de dollars constatée au titre des obligations du gouvernement du Canada a été en partie neutralisée par la baisse de 3 495 millions de dollars enregistrée au chapitre des bons du Trésor du gouvernement du Canada. Le reste de l'écart est attribuable à la variation de la juste valeur du placement de la Banque dans les actions de la Banque des Règlements Internationaux (la BRI).

Les autres éléments d'actif englobent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et l'actif au titre des prestations de retraite constituées. La valeur des autres éléments d'actif a

fléchi de 23 millions de dollars depuis le 31 décembre 2010. Les dépenses en immobilisations engagées dans l'exercice en cours s'établissent à 27,5 millions de dollars. La partie de ces dépenses se rattachant au Programme d'amélioration de la continuité des opérations et au Programme de modernisation du siège se monte à 11,4 millions de dollars. En outre, la Banque a effectué des dépenses de 14,9 millions de dollars pour réaliser des investissements stratégiques nécessaires à l'atteinte des objectifs prioritaires énoncés dans son plan à moyen terme. La part la plus importante de cette somme a été affectée au Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés, qui vise à permettre le traitement en aval de bout en bout et à renforcer la capacité de continuité des activités.

L'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles a été contrebalancée par une baisse de 53,5 millions de dollars de l'actif au titre des prestations de retraite constituées, imputable surtout à la perte actuarielle constatée à la fin du troisième trimestre, décrite dans la section « Troisième trimestre – Estimations comptables significatives ».

L'élément de passif constitué par les billets de banque en circulation accuse un recul de 1 % lié à la contraction saisonnière de la demande suivant les fêtes de fin d'année.

Le principal élément comptabilisé au passif en tant que dépôts est le dépôt détenu pour le compte du gouvernement du Canada, dont le montant varie en fonction des besoins de trésorerie de ce dernier. Au 30 septembre 2011, les dépôts étaient en progression de 226 millions de dollars par rapport au niveau atteint à la fin de 2010.

Les autres éléments de passif ont marqué une hausse de 87 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de la somme à verser au Receveur général du Canada. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général. Au 30 septembre 2011, la somme à verser s'élevait à 246 millions de dollars, contre 168 millions de dollars au 31 décembre 2010.

Depuis le 31 décembre 2010, les capitaux propres de la Banque ont été touchés par les éléments sans effet de trésorerie des autres éléments du résultat global. Une hausse de 49,2 millions de dollars de la variation de la juste valeur a été comptabilisée en autres éléments du résultat global et ajoutée à la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres. Ces gains ont été contrebalancés par la réduction de la réserve pour gains actuariels, attribuable à la perte actuarielle au titre des régimes d'avantages du personnel futurs, décrite dans la section « Troisième trimestre – Estimations comptables significatives ».

Points saillants de l'état du résultat global (non audité)

Les produits et le résultat net de la Banque ne sont pas soumis à des objectifs de maximisation des bénéfices, mais dépendent plutôt des activités qu'elle mène à l'appui de son mandat, lequel consiste à favoriser la prospérité économique du Canada.

Résultats pour la période de trois mois close le 30 septembre 2011

(En millions de dollars)

| | Période de trois mois close le 30 septembre | | Variation (\$) | Variation (%) |
|------------------------------------|--|---------|-------------------|------------------|
| | 2011 | 2010* | | |
| Produits | 398,2 | 381,0 | 17,2 | 5 % |
| Charges | 76,7 | 98,3 | 21,6 | 22 % |
| Résultat net | 321,5 | 282,7 | 38,8 | 14 % |
| Autres éléments du résultat global | (65,7) | (167,1) | 101,4 | ** |
| Résultat global | 255,8 | 115,6 | 140,2 | 121 % |

* Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les IFRS.

** La donnée comparative n'est pas significative.

Produits

Les produits du troisième trimestre sont en augmentation de 17,2 millions de dollars, soit 5 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le produit des placements de la Banque est composé des produits d'intérêts tirés des bons du Trésor et des obligations. L'amélioration du rendement des placements à court terme a fait grimper les produits de 19,6 millions de dollars (5 %). La diminution des produits d'autres provenances a contrebalancé l'accroissement du produit des placements. Par ailleurs, la Banque a enregistré une baisse de 2,3 millions de dollars des intérêts acquis dans le cadre des prises en pension, aucune prise en pension n'ayant été réalisée pendant le trimestre. Les produits tirés des prises en pension en 2010 étaient beaucoup plus élevés en raison des prises en pension réalisées lors de la crise financière, qui sont arrivées à échéance durant la première moitié de 2010.

La Banque n'a enregistré aucun dividende au cours du trimestre, et les produits tirés de ses autres sources concordent avec ceux de 2010.

Charges

Les charges opérationnelles du troisième trimestre ont été inférieures de 22 % à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des coûts associés à la production de billets de banque.

Les coûts rattachés à la production des billets ont été inférieurs de 17,1 millions de dollars à ceux de 2010. Moins de billets ont été livrés par les imprimeurs, puisque la Banque a axé ses efforts sur la production des nouveaux billets en polymère et qu'elle se prépare à une hausse de la production de ces billets au quatrième trimestre. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2011, la Banque a reçu 8 millions de billets en polymère, contre 183 millions de billets en papier de coton durant la même période en 2010.

Les frais de personnel ont reculé de 3,6 millions de dollars durant le trimestre, ce qui correspond à une régression de 9 % par rapport à la même période en 2010. Cette baisse s'explique par la variation du taux d'actualisation par rapport à l'exercice précédent, qui a eu une incidence sur les coûts des avantages du personnel futurs, et par une révision du coût estimatif pour 2011 à la lumière de la plus récente évaluation actuarielle.

Les autres charges opérationnelles, dont l'entretien des immeubles et les amortissements, ont fléchi de 1 million de dollars par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2010, principalement sous l'effet de la baisse des coûts d'entretien des immeubles.

Résultat net

Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général du Canada. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2011, la Banque a versé 325 millions de dollars au Receveur général.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global, qui se chiffrent à -65,7 millions de dollars au troisième trimestre, consistent en une augmentation de 28,1 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente et en une perte actuarielle de 93,8 millions de dollars au titre des régimes d'avantages du personnel futurs, décrite dans la section « Troisième trimestre – Estimations comptables significatives ».

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations de la juste valeur sont cumulées dans la réserve disponible à la vente comme élément des capitaux propres. Au 30 septembre 2011, cette réserve s'établissait à 320,2 millions de dollars et elle était principalement constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Résultats pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011

(En millions de dollars)

| | Période de neuf mois | | Variation (\$) | Variation (%) |
|------------------------------------|-------------------------------|---------|-------------------|------------------|
| | close le 30 septembre 2011 | 2010* | | |
| Produits | 1 208,7 | 1 145,6 | 63,1 | 6 % |
| Charges | 250,8 | 256,9 | 6,1 | 2 % |
| Résultat net | 957,9 | 888,7 | 69,2 | 8 % |
| Autres éléments du résultat global | (44,6) | (186,3) | 141,7 | ** |
| Résultat global | 913,3 | 702,4 | 210,9 | 30 % |

* Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les IFRS.

** La donnée comparative est non significative.

Les chiffres pour la période écoulée depuis le début de l'exercice cadrent globalement avec les tendances et les répercussions dont il est question dans l'analyse des résultats du trimestre clos le 30 septembre 2011.

Produits

Le total des produits pour les neuf premiers mois de 2011 s'est accru de 63,1 millions de dollars (6 %) par rapport à l'exercice précédent. La progression de 86,7 millions de dollars des produits d'intérêts tirés des bons du Trésor et des obligations est surtout attribuable à la hausse des rendements sur les placements à court terme. La diminution des produits d'autres provenances a contrebalancé l'accroissement du produit des placements. Un recul des intérêts issus des opérations de prise en pension a été enregistré, car la Banque n'a réalisé qu'une seule prise en pension à plus d'un jour jusqu'à présent en 2011, ce qui s'est traduit par une baisse de 36,2 millions de dollars des intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente. Les dividendes pour la période considérée sont en régression de 5,8 millions de dollars, car les produits de 2010 comprenaient un dividende exceptionnel versé par la BRI cette année-là, mais non en 2011. Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement canadien. C'est pourquoi l'accroissement des produits est également attribuable à la réduction des charges d'intérêts découlant d'une baisse du niveau moyen des dépôts du gouvernement du Canada, ce qui représente un recul de 20 millions de dollars par rapport à 2010.

Charges

En données cumulées depuis le début de l'exercice, les charges opérationnelles sont en baisse de 6,1 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison surtout de la réduction des coûts liés à la production des billets de banque.

Les coûts associés à la production des billets sont inférieurs de 8,1 millions de dollars à ceux de 2010. À ce jour en 2011, la Banque en a reçu 211 millions, contre 315 millions en 2010. La production des nouveaux billets de 100 \$ en polymère se fera surtout au quatrième trimestre, la livraison des billets étant prévue pour le lancement en novembre.

Les frais de personnel pour les neuf premiers mois de 2011 ont enregistré une baisse de 1 million de dollars par rapport à la période correspondante en 2010. Les hausses annuelles de la rémunération et l'embauche de personnel temporaire supplémentaire dans le cadre des projets d'investissements stratégiques ont été compensées par la diminution des coûts associés aux régimes d'avantages du personnel futurs.

Les autres charges opérationnelles pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, dont l'entretien des immeubles et les amortissements, se sont accrues de 3,1 millions de dollars par rapport à 2010. Les charges relatives aux investissements de la Banque dans ses opérations et son infrastructure ont progressé au cours de l'exercice. Ces investissements s'inscrivent dans la poursuite des objectifs suivants du Plan à moyen terme : le perfectionnement des systèmes informatiques utilisés à l'appui de l'analyse économique et des opérations sur les marchés financiers, l'élaboration et l'émission des nouveaux billets de banque en polymère, ainsi que l'analyse des programmes de modernisation du siège et d'amélioration de la continuité des opérations. Entrée en vigueur en Ontario et en Colombie-Britannique le 1^{er} juillet 2010, la taxe de vente harmonisée a aussi contribué à l'augmentation des charges au premier semestre de 2011 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Résultat net

Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général du Canada. Depuis le début de l'exercice, la Banque a versé 801,1 millions de dollars au Receveur général (soit une somme de 126,1 millions de dollars liée au résultat net de 2010 et une autre de 675 millions de dollars liée à celui de 2011).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global, qui se chiffrent à -44,6 millions de dollars, consistent en une hausse de 49,2 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente et en une perte actuarielle de 93,8 millions de dollars au titre des régimes d'avantages du personnel futurs de la Banque, dont il a été fait état précédemment dans le rapport. L'écart de 141,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique au premier chef par une perte actuarielle moins importante en 2011, décrite dans la section « Troisième trimestre – Estimations comptables significatives ».

Les variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente reflètent des gains non réalisés de 21,7 millions de dollars sur les bons du Trésor et une variation de 27,5 millions de dollars de la juste valeur du placement de la Banque dans les actions de la BRI.

Les perspectives financières par rapport au Plan

Plan à moyen terme

La Banque est sur la bonne voie pour atteindre les objectifs énoncés dans son plan à moyen terme. Pour 2011, les charges opérationnelles relevant du Plan devraient être inférieures aux prévisions, principalement en raison des économies réalisées grâce au Programme d'efficacité institutionnelle, qui a cerné des réductions possibles en ce qui a trait à la modification des immeubles, au personnel et au rôle d'agent financier de la Banque pour le programme d'emprunt intérieur du gouvernement canadien.

Charges exclues du Plan à moyen terme

Les dépenses liées à la production des billets de banque devraient être nettement inférieures à celles de 2010, l'impression des billets en papier de coton ayant été réduite en prévision du lancement des billets en polymère. Une plus grande quantité de billets sera produite en 2012.

Les coûts associés aux régimes d'avantages du personnel futurs de la Banque devraient également être inférieurs à ceux de 2010, principalement en raison de la variation du taux d'actualisation par rapport à l'exercice précédent.

Analyse des risques

Dans la section Gestion des risques de son rapport annuel pour 2010, la Banque aborde quatre grands types de risques : le risque financier, le risque lié aux activités, le risque lié au personnel et le risque opérationnel. Les risques financiers sont analysés plus en détail dans les notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, qui figurent dans le *Rapport annuel 2010* de l'institution.

Les risques dont fait état le *Rapport annuel 2010* demeurent les principaux risques pour la Banque. Au cours du troisième trimestre, celle-ci n'a pas constaté de changement important dans l'une ou l'autre des catégories de risques qu'elle surveille.



**BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA**

États financiers intermédiaires résumés de

LA BANQUE DU CANADA

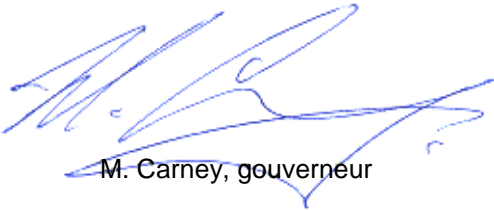
(non audités)

**au 30 septembre 2011
et pour les périodes de trois et neuf mois closes à cette date**

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'institution à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

A blue ink signature of M. Carney, consisting of several fluid, overlapping strokes.

M. Carney, gouverneur

22 novembre 2011
Ottawa (Canada)

A blue ink signature of S. Vokey, featuring a stylized 'S' and 'V' followed by 'okey'.

S. Vokey, CA, comptable en chef


ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

| | 30 septembre 2011 | Au 31 décembre 2010 | 1 ^{er} janvier 2010 |
|--|----------------------|---------------------------|---------------------------------|
| ACTIF | | | |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères | 3,9 | 4,7 | 20,4 |
| Prêts et créances | | | |
| Titres achetés dans le cadre de conventions de revente | - | 2 062,4 | 25 374,8 |
| Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements | 0,9 | 22,5 | - |
| Autres créances | 1,7 | 2,1 | 2,2 |
| | 2,6 | 2 087,0 | 25 377,0 |
| Placements | | | |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | 21 410,8 | 24 906,1 | 13 684,0 |
| Obligations du gouvernement du Canada | 39 168,0 | 33 550,6 | 31 986,2 |
| Autres placements | 338,3 | 310,7 | 318,7 |
| | 60 917,1 | 58 767,4 | 45 988,9 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 157,6 | 153,0 | 155,2 |
| Immobilisations incorporelles (note 6) | 36,0 | 25,9 | 23,7 |
| Autres éléments d'actif (note 7) | 141,7 | 178,1 | 211,6 |
| Total de l'actif | 61 258,9 | 61 216,1 | 71 776,8 |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | |
| Billets de banque en circulation | 57 571,0 | 57 874,2 | 55 467,9 |
| Dépôts | | | |
| Gouvernement du Canada | 1 587,9 | 1 869,4 | 11 847,6 |
| Membres de l'Association canadienne des paiements | 425,5 | 47,5 | 2 999,6 |
| Autres dépôts | 769,0 | 639,9 | 703,0 |
| | 2 782,4 | 2 556,8 | 15 550,2 |
| Autres éléments de passif (note 8) | 455,3 | 368,3 | 189,8 |
| | 60 808,7 | 60 799,3 | 71 207,9 |
| Capitaux propres (note 10) | 450,2 | 416,8 | 568,9 |
| Total du passif et des capitaux propres | 61 258,9 | 61 216,1 | 71 776,8 |



M. Carney, gouverneur



S. Vokey, CA, comptable en chef

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

| | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de neuf mois close le 30 septembre | |
|---|---|----------------|--|----------------|
| | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 |
| PRODUITS | | | | |
| Produits d'intérêts nets | | | | |
| Produits d'intérêts | | | | |
| Intérêts acquis sur les placements | 401,5 | 381,9 | 1 212,8 | 1 126,1 |
| Dividendes | - | - | 4,3 | 10,1 |
| Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente | 0,1 | 2,4 | 1,1 | 37,3 |
| Autres produits d'intérêts | 0,1 | - | 0,2 | 0,1 |
| | <u>401,7</u> | <u>384,3</u> | <u>1 218,4</u> | <u>1 173,6</u> |
| Charges d'intérêts | | | | |
| Charges d'intérêts sur les dépôts | 5,8 | 6,3 | 16,6 | 36,6 |
| | <u>395,9</u> | <u>378,0</u> | <u>1 201,8</u> | <u>1 137,0</u> |
| Autres produits | 2,3 | 3,0 | 6,9 | 8,6 |
| Total des produits | 398,2 | 381,0 | 1 208,7 | 1 145,6 |
| CHARGES | | | | |
| Frais de personnel | 34,8 | 38,4 | 117,0 | 118,0 |
| Billets de banque – Recherche, production et traitement | 4,3 | 21,4 | 28,0 | 36,2 |
| Entretien des immeubles | 6,6 | 7,7 | 18,1 | 19,5 |
| Amortissements | 4,3 | 4,2 | 12,9 | 11,5 |
| Autres charges opérationnelles | 26,7 | 26,6 | 74,8 | 71,7 |
| Total des charges | 76,7 | 98,3 | 250,8 | 256,9 |
| RÉSULTAT NET | 321,5 | 282,7 | 957,9 | 888,7 |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | | | | |
| Variation de la réserve disponible à la vente | 28,1 | 4,3 | 49,2 | (14,9) |
| Pertes actuarielles | (93,8) | (171,4) | (93,8) | (171,4) |
| Autres éléments du résultat global | (65,7) | (167,1) | (44,6) | (186,3) |
| RÉSULTAT GLOBAL | 255,8 | 115,6 | 913,3 | 702,4 |

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

| | Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2011 | | | | | | |
|---|---|----------------|------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------|----------------|
| | Capital social | Réserve légale | Réserve spéciale | Réserve disponible à la vente | Réserve pour gains actuariels | Résultats non distribués | Total |
| Solde au 1^{er} juillet 2011 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 292,1 | 14,1 | - | 436,2 |
| Résultat global pour la période | | | | | | | |
| Résultat net | - | - | - | - | - | 321,5 | 321,5 |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente | - | - | - | 28,1 | - | - | 28,1 |
| Pertes actuarielles | - | - | - | - | (14,1) | (79,7) | (93,8) |
| | - | - | - | 28,1 | (14,1) | 241,8 | 255,8 |
| Transfert au Receveur général du Canada | - | - | - | - | - | (241,8) | (241,8) |
| Solde au 30 septembre 2011 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 320,2 | - | - | 450,2 |
| Solde au 1^{er} janvier 2011 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 271,0 | 14,1 | 1,7 | 416,8 |
| Résultat global pour la période | | | | | | | |
| Résultat net | - | - | - | - | - | 957,9 | 957,9 |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente | - | - | - | 49,2 | - | - | 49,2 |
| Pertes actuarielles | - | - | - | - | (14,1) | (79,7) | (93,8) |
| | - | - | - | 49,2 | (14,1) | 878,2 | 913,3 |
| Transfert au Receveur général du Canada | - | - | - | - | - | (879,9) | (879,9) |
| Solde au 30 septembre 2011 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 320,2 | - | - | 450,2 |

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

| | Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2010 | | | | | | |
|---|---|----------------|------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------|--------------|
| | Capital social | Réserve légale | Réserve spéciale | Réserve disponible à la vente | Réserve pour gains actuariels | Résultats non distribués | Total |
| Solde au 1^{er} juillet 2010 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 268,3 | 119,7 | - | 518,0 |
| Résultat global pour la période | | | | | | | |
| Résultat net | - | - | - | - | - | 282,7 | 282,7 |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente | - | - | - | 4,3 | - | - | 4,3 |
| Pertes actuarielles | - | - | - | - | (119,7) | (51,7) | (171,4) |
| | - | - | - | 4,3 | (119,7) | 231,0 | 115,6 |
| Transfert au Receveur général du Canada | - | - | - | - | - | (226,8) | (226,8) |
| Solde au 30 septembre 2010 | <u>5,0</u> | <u>25,0</u> | <u>100,0</u> | <u>272,6</u> | <u>-</u> | <u>4,2</u> | <u>406,8</u> |
| Solde au 1^{er} janvier 2010 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 287,5 | 119,7 | 31,7 | 568,9 |
| Résultat global pour la période | | | | | | | |
| Résultat net | - | - | - | - | - | 888,7 | 888,7 |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente | - | - | - | (14,9) | - | - | (14,9) |
| Pertes actuarielles | - | - | - | - | (119,7) | (51,7) | (171,4) |
| | - | - | - | (14,9) | (119,7) | 837,0 | 702,4 |
| Transfert au Receveur général du Canada | - | - | - | - | - | (864,5) | (864,5) |
| Solde au 30 septembre 2010 | <u>5,0</u> | <u>25,0</u> | <u>100,0</u> | <u>272,6</u> | <u>-</u> | <u>4,2</u> | <u>406,8</u> |

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

| | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de neuf mois close le 30 septembre | |
|---|---|-----------|--|------------|
| | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | | | |
| Intérêts reçus | 207,3 | 110,3 | 1 000,5 | 983,2 |
| Dividendes reçus | 4,3 | 10,1 | 4,3 | 10,1 |
| Autres produits reçus | 2,8 | 3,3 | 7,4 | 9,5 |
| Intérêts versés | (5,8) | (6,3) | (16,6) | (36,6) |
| Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel ou pour leur compte et aux fournisseurs | (80,4) | (96,8) | (287,3) | (293,4) |
| Diminution nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements | 257,8 | 14,9 | 21,6 | - |
| Diminution (augmentation) nette des dépôts | 551,5 | (1 379,2) | 225,2 | (13 307,9) |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente | 3 774,1 | 10 626,8 | 6 759,5 | 58 288,5 |
| Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente | (3 774,1) | (4 691,8) | (4 698,1) | (32 948,9) |
| Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat | - | - | (764,8) | (470,0) |
| Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat | - | - | 764,8 | 470,0 |
| Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles | 937,5 | 4 591,3 | 3 016,5 | 12 704,5 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | | |
| (Augmentation) diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada | 562,2 | (4 397,8) | 3 514,0 | (11 457,9) |
| Achat d'obligations du gouvernement du Canada | (2 960,6) | (1 024,0) | (10 330,2) | (3 486,9) |
| Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada | 1 673,7 | 1 219,5 | 4 930,3 | 3 185,3 |
| Entrées d'immobilisations corporelles | (8,6) | (1,4) | (13,9) | (5,7) |
| Entrées d'immobilisations incorporelles | (3,9) | (0,3) | (13,6) | (1,8) |
| Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement | (737,2) | (4 204,0) | (1 913,4) | (11 767,0) |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | | |
| Augmentation (diminution) nette des billets de banque en circulation | 124,7 | (133,0) | (303,2) | (327,3) |
| Remise de l'excédent constaté au Receveur général du Canada | (325,0) | (250,0) | (801,1) | (623,6) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | (200,3) | (383,0) | (1 104,3) | (950,9) |
| EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE SUR LES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES | | | | |
| | 0,4 | - | 0,4 | (0,2) |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES | | | | |
| | 0,4 | 4,3 | (0,8) | (13,6) |
| TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE | | | | |
| | 3,5 | 2,5 | 4,7 | 20,4 |
| TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES À LA FIN DE LA PÉRIODE | | | | |
| | 3,9 | 6,8 | 3,9 | 6,8 |

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE LA BANQUE DU CANADA

pour la période close le 30 septembre 2011

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du Canada. La Banque est une société régie par la *Loi sur la Banque du Canada* et appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la fiabilité, de la solidité et de l'efficacité du système financier au Canada et dans le monde.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens, veille à en décourager la contrefaçon en menant des recherches sur les éléments de sécurité, en informant le public et en travaillant en partenariat avec les organismes d'application de la loi, et détruit et remplace les billets usés.

Gestion financière

La Banque assure des services de gestion financière de haute qualité efficaces et efficients à titre d'agent financier du gouvernement du Canada, ainsi que pour son propre compte et pour celui d'autres clients.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi qu'à l'aide des méthodes comptables IFRS que la Banque compte adopter pour ses états financiers établis au 31 décembre 2011 et pour l'exercice qui sera clos à cette date. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets. Les périodes de présentation de l'information financière à titre comparatif n'ont pas été examinées par les auditeurs externes de la Banque.

Il s'agit des troisièmes états financiers intermédiaires résumés IFRS de la Banque présentés pour une partie de la période visée par les premiers états financiers annuels IFRS. La Banque a choisi le 1^{er} janvier 2010 comme date de transition aux IFRS (la « date de transition »). La norme IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1) a été mise en application. On trouvera à la note 15 une explication de l'incidence du passage aux IFRS sur les états financiers.

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers intermédiaires résumés sont fondées sur les IFRS déjà publiées et celles non encore entrées en vigueur au 22 novembre 2011. Les modifications ultérieures des IFRS qui prennent effet dans les états financiers annuels de la Banque pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011 pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers intermédiaires résumés, y compris les ajustements de transition constatés au passage aux IFRS.

Les présents états financiers intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de la Banque pour 2010, dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, et en prenant compte des informations à fournir découlant de la transition aux normes IFRS figurant à la note 15 des états financiers intermédiaires résumés. Les informations annuelles à fournir pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 qui sont touchées de manière significative en raison de la transition aux IFRS et qui sont considérées comme indispensables pour comprendre les états financiers intermédiaires résumés de la Banque ont été fournies dans les notes 16 et 17 des états financiers intermédiaires résumés de la Banque pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2011.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et les actifs et obligations au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le solde net des actifs des régimes, majoré du coût des services passés non comptabilisé, et de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables significatifs dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Ces estimations concernent principalement les régimes d'avantages du personnel et la juste valeur de certains instruments financiers et instruments de garantie.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables de la Banque sont résumées ci-dessous. À moins d'indication contraire, ces méthodes ont été mises en application de manière uniforme pour tous les exercices et toutes les périodes présentés.

a) Conversion des monnaies étrangères

Le produit des placements et les charges connexes libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments calculés à leur juste valeur libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du calcul à la juste valeur. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin des périodes de présentation de l'information financière. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont imputés aux autres produits. Les gains ou les pertes sur les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, ainsi que les gains ou les pertes de change connexes, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

b) Instruments financiers

La Banque comptabilise tous les instruments financiers selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les instruments financiers sont évalués lors de la comptabilisation initiale à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction (le cas échéant) pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés selon leur classement.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur selon les prix cotés sur un marché, à l'exception des actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui sont évaluées au moyen de données non observables significatives. Les variations non réalisées de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente calculés à leur juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et accumulées dans la réserve disponible à la vente en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou qu'il se déprécie. Le cumul des gains ou des pertes latents auparavant comptabilisés en autres éléments du résultat global est alors reclassé de capitaux propres en résultat net. Les actifs financiers de la Banque classés comme disponibles à la vente sont constitués des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des autres placements, qui se composent des actions de la BRI.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode fait appel au taux inhérent à un instrument financier, qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier afin de comptabiliser les intérêts sur la base d'un rendement constant. Les obligations du gouvernement du Canada sont classées dans les placements détenus jusqu'à leur échéance.

La Banque n'a classé aucun de ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, à part la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères.

Tous les autres actifs financiers sont classés en prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque décomptabilise un actif financier seulement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de cet actif arrivent à expiration. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et de celle à recevoir est comptabilisée en résultat net.

Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale. La Banque n'a classé aucun de ses passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Banque décomptabilise les passifs financiers si et seulement si ses obligations sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la somme de la contrepartie payée et de celle à payer, y compris, s'il y a lieu, les actifs non monétaires transférés ou les passifs assumés, est comptabilisée en résultat net.

c) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les achats de titres dans le cadre de conventions de revente sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque achète des titres à des contreparties désignées en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des prêts garantis et sont inscrites à l'état de la situation financière selon le coût d'acquisition initial des titres majoré de l'intérêt couru.

d) Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

Les ventes de titres dans le cadre de conventions de rachat sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque vend des titres du gouvernement canadien à des contreparties désignées en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur

le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des emprunts garantis et sont inscrites à l'état de la situation financière selon le coût de vente initial des titres majoré de l'intérêt couru.

e) Programme de prêt de titres

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement canadien en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par cette dernière sont imputées aux autres produits à la date d'échéance de l'opération.

f) Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes. Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût, moins le cumul des amortissements (à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis), et sont diminuées de toute perte de valeur connexe. Les projets en cours sont comptabilisés à leur coût mais ne sont amortis qu'à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Lorsque les parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des immobilisations corporelles distinctes (principaux composants). Au remplacement d'une partie significative d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque période de présentation de l'information financière annuelle, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

| | |
|-----------------------|----------------|
| Constructions | de 25 à 65 ans |
| Matériel informatique | de 3 à 7 ans |
| Autre équipement | de 5 à 15 ans |

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels développés en interne ou acquis à l'extérieur.

Les coûts directement liés au développement en interne d'un logiciel identifiable qui, selon la meilleure estimation de la direction, peut techniquement être achevé et générera un avantage économique futur pour la Banque sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles. Les dépenses ultérieures sont inscrites à l'actif seulement lorsqu'elles accroissent les avantages économiques futurs compris dans l'actif auquel elles se rapportent.

Les actifs logiciels acquis par la Banque dont la durée d'utilité est limitée sont évalués au coût après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, qui peut varier de 3 à 15 ans. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque période de présentation de l'information financière annuelle, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

h) Contrats de location

La Banque agit à titre de preneur

Les contrats de location d'équipement où la Banque assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif au commencement du contrat, à la plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les obligations locatives correspondantes, déduction faite des charges financières, sont incluses

dans les autres éléments de passif. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre le passif et les charges financières en vue d'atteindre un taux de rendement constant sur l'obligation au titre des contrats de location-financement en cours. L'équipement acquis en vertu des contrats de location-financement est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont inscrits à l'état du résultat global selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

La Banque agit à titre de bailleur

Les contrats de location de biens de la Banque ont été évalués et classés comme contrats de location simple, car les risques et les avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés au preneur. Les revenus tirés de contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat.

i) Dépréciation

Dépréciation d'actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque détermine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs. S'il y a perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente dépréciés sont comptabilisées en résultat net au moment de la dépréciation. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont évalués à la valeur recouvrable nette.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les stocks, sont soumis à un test de dépréciation dès lors que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

j) Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée.

Avantages à long terme

La Banque a instauré un régime d'invalidité de longue durée.

Le passif constaté à l'égard de ce régime correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée de l'obligation. La charge constatée pour l'exercice comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, les écarts actuariels et le coût des services passés.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations du régime sont établis par calcul actuariel selon une méthode comptable fondée sur la date d'occurrence des événements. Les écarts actuariels sont constatés en résultat net immédiatement au moment de l'évaluation. Le coût des services passés découlant de modifications du régime est comptabilisé immédiatement en frais de personnel dans la période au cours de laquelle il survient.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

La Banque a instauré deux régimes de retraite à prestations définies capitalisés, soit le Régime de pension agréé de la Banque du Canada et le Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada, qui visent à fournir des prestations de retraite aux membres du personnel admissibles. Les prestations versées dans le cadre de ces régimes sont calculées en fonction du nombre d'années de service et du salaire à temps plein moyen des cinq meilleures années

consécutives et sont indexées de façon à tenir compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation à la date où les versements commencent à être effectués et le 1^{er} janvier de chaque année par la suite.

La Banque a instauré également d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés qui comprennent un régime d'assurance vie, un régime de soins médicaux et de soins dentaires pour les membres du personnel admissibles, ainsi qu'un programme d'indemnités pour longs états de service à l'intention des membres du personnel embauchés avant le 1^{er} janvier 2003.

L'actif ou le passif constaté à la fin de l'exercice à l'égard de ces régimes se compose de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs des régimes (s'il en existe). La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée de l'obligation. La charge constatée pour l'exercice comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, le rendement attendu des actifs des régimes et le coût des services passés.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations des régimes sont déterminés par calcul actuariel selon la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global immédiatement au moment de l'évaluation. Le coût des services passés découlant de modifications des régimes pour lesquels les avantages sont acquis est passé en charges immédiatement. Le coût des services passés pour lesquels les avantages ne sont pas acquis est amorti sur la période jusqu'à ce que les avantages correspondants soient acquis. Les actifs des régimes liés aux obligations capitalisées sont déterminés selon leur juste valeur à la fin de l'exercice.

k) Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être estimée de manière fiable à la date de l'état de la situation financière et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation.

l) Constatation des produits

Les produits d'intérêts provenant des bons du Trésor et des obligations du gouvernement du Canada sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes tirés des actions de la BRI sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés.

Les gains (pertes) réalisés sur la vente de bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui correspondent à l'excédent du produit sur le coût amorti à la date de transaction, sont constatés au moment de la vente en tant que reclassement des autres éléments du résultat global.

Les intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres produits, qui pour l'essentiel comprennent les intérêts acquis sur les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Charge au titre des billets de banque

Le coût de production des billets de banque neufs est passé en charges au moment où il est engagé.

**n) Changements futurs de méthodes comptables
IFRS 9**

La norme IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9), publiée en novembre 2009 et révisée en octobre 2010, ainsi que les modifications corrélatives connexes, remplaceront la Norme comptable internationale 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 porte sur la comptabilisation et la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers ainsi que sur leur évaluation.

IFRS 9 élimine les catégories d'actifs financiers existantes et exige le classement de tous les actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale, soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les gains et les pertes sur les actifs financiers évalués à leur juste valeur seront comptabilisés en résultat net, sauf les gains et les pertes sur les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, qui seront comptabilisés directement en capitaux propres.

La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une seule méthode de dépréciation des actifs financiers fondée sur les pertes attendues et les pertes avérées, qui remplacera les diverses méthodes connexes prévues aux termes d'IAS 39.

Selon IFRS 9, tous les passifs financiers qui ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent être ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

IFRS 9 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, mais elle peut être adoptée avant cette date. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 9 sur ses états financiers et continuera à le faire jusqu'à l'achèvement des étapes restantes de ce projet, liées à la comptabilité de couverture et à la compensation des actifs et des passifs financiers.

IFRS 7

IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7) a été modifiée en octobre 2010 pour que soient fournies des informations complémentaires sur le transfert des actifs financiers, y compris les effets possibles de tout risque résiduel que l'entité cédante pourrait conserver. Ces modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011. La Banque en évalue actuellement l'incidence sur ses états financiers.

IFRS 11

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11 *Partenariats* (IFRS 11). IFRS 11 permet un traitement plus réaliste des partenariats en mettant l'accent sur les droits et obligations de l'accord plutôt que sur sa forme juridique (comme c'est actuellement le cas). La norme remédie au manque d'uniformité dans la présentation des partenariats en imposant une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement. IFRS 11 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme, le cas échéant, sur ses états financiers.

IFRS 12

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités* (IFRS 12). Il s'agit d'une nouvelle norme générale sur les obligations en matière d'informations à fournir concernant toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation.

IFRS 12 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers de la Banque.

IFRS 13

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13). Cette norme, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013, définit la juste valeur, établit dans une seule IFRS un cadre d'évaluation de la juste valeur et exige que soient fournies des informations sur l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 ne détermine pas quand un actif, un passif ou un instrument de capitaux propres d'une entité doit être évalué à la juste valeur. Les obligations en matière d'évaluation et d'informations à fournir prévues aux termes d'IFRS 13 s'appliquent plutôt lorsqu'une autre IFRS exige ou permet que l'élément soit évalué à la juste valeur (sauf quelques exceptions limitées). La

Banque évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

IAS 19

IAS 19 *Avantages du personnel* (IAS 19) a été modifiée le 16 juin 2011 dans le but d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » et impose que tous les effets de réévaluation soient comptabilisés immédiatement. Elle touche également certains aspects de l'évaluation et des informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2013. L'élimination de la méthode du corridor n'aura aucune incidence sur la Banque, puisque celle-ci avait adopté dès la transition aux IFRS la méthode consistant à comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels. La Banque est à évaluer les répercussions des autres changements apportés à IAS 19 sur ses états financiers.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et actions de la BRI), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (déduction faite des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme).

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers.

| | 30 septembre 2011 | | 31 décembre 2010 | | 1 ^{er} janvier 2010 | |
|---|-------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Actifs financiers | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts | | | | | | |
| en monnaies étrangères | 3,9 | 3,9 | 4,7 | 4,7 | 20,4 | 20,4 |
| Titres achetés dans le cadre de conventions de revente | - | - | 2 062,4 | 2 062,4 | 25 374,8 | 25 377,5 |
| Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements | 0,9 | 0,9 | 22,5 | 22,5 | - | - |
| Autres créances | 1,7 | 1,7 | 2,1 | 2,1 | 2,2 | 2,2 |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | 21 410,8 | 21 410,8 | 24 906,1 | 24 906,1 | 13 684,0 | 13 684,0 |
| Obligations du gouvernement du Canada | 39 168,0 | 43 541,6 | 33 550,6 | 36 296,4 | 31 986,2 | 34 128,0 |
| Autres placements | 338,3 | 338,3 | 310,7 | 310,7 | 318,7 | 318,7 |
| Total des actifs financiers | 60 923,6 | 65 297,2 | 60 859,1 | 63 604,9 | 71 386,3 | 73 530,8 |
| Passifs financiers | | | | | | |
| Billets de banque en circulation | 57 571,0 | 57 571,0 | 57 874,2 | 57 874,2 | 55 467,9 | 55 467,9 |
| Dépôts | 2 782,4 | 2 782,4 | 2 556,8 | 2 556,8 | 15 550,2 | 15 550,2 |
| Autres passifs financiers | 289,0 | 289,0 | 216,9 | 216,9 | 61,7 | 61,7 |
| Total des passifs financiers | 60 642,4 | 60 642,4 | 60 647,9 | 60 647,9 | 71 079,8 | 71 079,8 |

5. Immobilisations corporelles

| | Terrains et constructions | Matériel informatique | Autre équipement | Total |
|--|----------------------------------|------------------------------|-------------------------|--------------|
| Soldes au 1^{er} janvier 2011 | | | | |
| Coût | 197,3 | 25,8 | 122,2 | 345,3 |
| Cumul des amortissements | (80,1) | (13,9) | (98,3) | (192,3) |
| Valeur comptable nette | 117,2 | 11,9 | 23,9 | 153,0 |
| Variations durant la période | | | | |
| Entrées | 10,2 | 1,4 | 2,3 | 13,9 |
| Charge d'amortissement | (3,7) | (2,6) | (3,1) | (9,4) |
| Variations nettes de la valeur comptable nette | 6,5 | (1,2) | (0,8) | 4,5 |
| Soldes au 30 septembre 2011 | | | | |
| Coût | 207,5 | 22,1 | 96,9 | 326,5 |
| Cumul des amortissements | (83,8) | (11,4) | (73,7) | (168,9) |
| Valeur comptable nette | 123,7 | 10,7 | 23,2 | 157,6 |
| Soldes au 1^{er} janvier 2010 | | | | |
| Coût | 185,8 | 29,2 | 130,0 | 345,0 |
| Cumul des amortissements | (74,1) | (16,1) | (99,6) | (189,8) |
| Valeur comptable nette | 111,7 | 13,1 | 30,4 | 155,2 |
| Variations durant la période | | | | |
| Entrées | 5,6 | 2,2 | 2,9 | 10,7 |
| Charge d'amortissement | (5,2) | (3,6) | (3,8) | (12,6) |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | 5,1 | 0,2 | (5,1) | 0,2 |
| Sorties | - | - | (0,5) | (0,5) |
| Variations nettes de la valeur comptable nette | 5,5 | (1,2) | (6,5) | (2,2) |
| Soldes au 31 décembre 2010 | | | | |
| Coût | 197,3 | 25,8 | 122,2 | 345,3 |
| Cumul des amortissements | (80,1) | (13,9) | (98,3) | (192,3) |
| Valeur comptable nette | 117,2 | 11,9 | 23,9 | 153,0 |

Les actifs entièrement amortis et qui ne sont plus en usage ont été décomptabilisés au montant de 32,9 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 (31 décembre 2010 – 10,1 millions de dollars).

Il n'y a eu aucune dépréciation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 (31 décembre 2010 – néant).

| | <u>Terrains et constructions</u> | <u>Matériel informatique</u> | <u>Autre équipement</u> | <u>Total</u> |
|--|--------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|--------------|
| Projets en cours – 2011 | | | | |
| Compris dans la valeur comptable nette | 14,8 | 3,5 | 2,1 | 20,4 |
| Entrées en 2011 | 10,2 | 1,4 | 1,9 | 13,5 |
| Engagements au 30 septembre 2011 | 4,9 | 3,0 | 0,2 | 8,1 |
| Projets en cours – 2010 | | | | |
| Compris dans la valeur comptable nette | 5,9 | 5,2 | 1,1 | 12,2 |
| Entrées en 2010 | 5,3 | 2,1 | 1,1 | 8,5 |
| Engagements au 31 décembre 2010 | 1,5 | 0,1 | 1,1 | 2,7 |

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 10,4 millions de dollars dans le Programme d'amélioration de la continuité des opérations (31 décembre 2010 – 3,0 millions de dollars; 1^{er} janvier 2010 – 0,1 million de dollars), de 4,1 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2010 – 1,6 million de dollars; 1^{er} janvier 2010 – 0,1 million de dollars), de 1,2 million de dollars dans le Programme de transformation des applications de la Monnaie (31 décembre 2010 – 1,2 million de dollars; 1^{er} janvier 2010 – néant) et de 1,2 million de dollars dans le projet de modification des appareils de traitement des billets de banque (31 décembre 2010 – néant; 1^{er} janvier 2010 – néant). Les volets terminés de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique (31 décembre 2010 – 3,1 millions de dollars; 1^{er} janvier 2010 – 3,1 millions de dollars) ont été mis en service en 2011 et retirés des projets en cours.

6. Immobilisations incorporelles

| | <u>Logiciels générés en interne</u> | <u>Autres logiciels</u> | <u>Total</u> |
|--|---|-----------------------------|--------------|
| Soldes au 1^{er} janvier 2011 | | | |
| Coût | 42,8 | 16,8 | 59,6 |
| Cumul des amortissements | (21,9) | (11,8) | (33,7) |
| Valeur comptable nette | <u>20,9</u> | <u>5,0</u> | <u>25,9</u> |
| Variations durant la période | | | |
| Entrées | - | 13,6 | 13,6 |
| Charge d'amortissement | (2,9) | (0,6) | (3,5) |
| Variations nettes de la valeur comptable nette | <u>(2,9)</u> | <u>13,0</u> | <u>10,1</u> |
| Soldes au 30 septembre 2011 | | | |
| Coût | 42,8 | 30,5 | 73,3 |
| Cumul des amortissements | (24,8) | (12,5) | (37,3) |
| Valeur comptable nette | <u>18,0</u> | <u>18,0</u> | <u>36,0</u> |

| | Logiciels générés en interne | Autres logiciels | Total |
|--|---|-----------------------------|--------------|
| Soldes au 1^{er} janvier 2010 | | | |
| Coût | 48,0 | 13,0 | 61,0 |
| Cumul des amortissements | (26,0) | (11,3) | (37,3) |
| Valeur comptable nette | <u>22,0</u> | <u>1,7</u> | <u>23,7</u> |
| Variations durant la période | | | |
| Entrées | 2,2 | 2,2 | 4,4 |
| Charge d'amortissement | (1,5) | (0,5) | (2,0) |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | (1,8) | 1,6 | (0,2) |
| Variations nettes de la valeur comptable nette | <u>(1,1)</u> | <u>3,3</u> | <u>2,2</u> |
| Soldes au 31 décembre 2010 | | | |
| Coût | 42,8 | 16,8 | 59,6 |
| Cumul des amortissements | (21,9) | (11,8) | (33,7) |
| Valeur comptable nette | <u>20,9</u> | <u>5,0</u> | <u>25,9</u> |

Il n'y avait aucun actif entièrement amorti et qui n'était plus en usage pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 (une somme de 5,6 millions de dollars a été décomptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2010).

Il n'y a eu aucune dépréciation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 (31 décembre 2010 – néant).

| | Logiciels générés en interne | Autres logiciels | Total |
|--|---|-----------------------------|--------------|
| Projets en cours – 2011 | | | |
| Compris dans la valeur comptable nette | - | 15,8 | 15,8 |
| Entrées en 2011 | - | 13,6 | 13,6 |
| Engagements au 30 septembre 2011 | - | - | - |
| Projets en cours – 2010 | | | |
| Compris dans la valeur comptable nette | 11,7 | 4,0 | 15,7 |
| Entrées en 2010 | 2,2 | 2,2 | 4,4 |
| Engagements au 31 décembre 2010 | - | - | - |

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 6,7 millions de dollars dans le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés (31 décembre 2010 – 1,0 million de dollars; 1^{er} janvier 2010 – néant), de 5,2 millions de dollars dans le Programme de transformation des applications de la Monnaie (31 décembre 2010 – 0,6 million de dollars; 1^{er} janvier 2010 – néant) et de 3,3 millions de dollars dans le cinquième volet de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique. Les volets terminés de ce dernier (31 décembre 2010 – 13,4 millions de dollars; 1^{er} janvier 2010 – 11,2 millions de dollars) ont été mis en service en 2011 et retirés des projets en cours.

7. Autres éléments d'actif

| | 30 septembre 2011 | 31 décembre 2010 | 1 ^{er} janvier 2010 |
|--|----------------------|---------------------|---------------------------------|
| Actif au titre des prestations de retraite constituées | 113,1 | 166,6 | 196,3 |
| Tous les autres éléments d'actif | <u>28,6</u> | <u>11,5</u> | <u>15,3</u> |
| Total des autres éléments d'actif | <u>141,7</u> | <u>178,1</u> | <u>211,6</u> |

8. Autres éléments de passif

| | 30 septembre 2011 | 31 décembre 2010 | 1 ^{er} janvier 2010 |
|--|----------------------|---------------------|---------------------------------|
| Obligation au titre des prestations définies postérieures à l'emploi | 166,3 | 151,4 | 128,1 |
| Versements au Receveur général du Canada comptabilisés d'avance | 246,3 | 167,5 | 23,6 |
| Créditeurs et charges à payer | 42,4 | 49,1 | 37,9 |
| Passifs au titre de la paye | <u>0,3</u> | <u>0,3</u> | <u>0,2</u> |
| Total des autres éléments de passif | <u>455,3</u> | <u>368,3</u> | <u>189,8</u> |

Les versements au Receveur général du Canada comptabilisés d'avance sont pris en compte dans le versement de 879,9 millions de dollars au Receveur général pour la période de neuf mois présentée dans l'état des variations des capitaux propres (31 décembre 2010 – 1 152,8 millions de dollars).

9. Régimes d'avantages du personnel

Le tableau suivant présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre.

| | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de neuf mois close le 30 septembre | |
|--|---|-------------------|--|--------------------|
| | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 |
| Régimes de pension | (0,7) | 1,4 | 2,6 | 4,2 |
| Autres régimes d'avantages du personnel futurs | <u>3,8</u> | <u>4,0</u> | <u>10,8</u> | <u>10,8</u> |
| Total des régimes | <u>3,1</u> | <u>5,4</u> | <u>13,4</u> | <u>15,0</u> |

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes d'avantages du personnel pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre.

| | Régimes de pension (capitalisés) | | Autres régimes (non capitalisés) | |
|--|-------------------------------------|-------------|-------------------------------------|----------|
| | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 |
| Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | | | |
| Cotisations | | | | |
| Employeur | 4,2 | 13,9 | - | - |
| Membres du personnel | 2,4 | 1,9 | - | - |
| Total des cotisations | 6,6 | 15,8 | - | - |
| Pour la période de neuf mois close le 30 septembre | | | | |
| Cotisations | | | | |
| Employeur | 32,6 | 48,4 | - | - |
| Membres du personnel | 7,2 | 6,3 | - | - |
| Total des cotisations | 39,8 | 54,7 | - | - |

La Banque réévalue les actifs et les passifs au titre de ses régimes d'avantages du personnel futurs pour une période intermédiaire lorsqu'il y a un changement important de ces soldes dû à des fluctuations des marchés significatives, des réductions significatives, des liquidations ou d'autres événements significatifs. Durant les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2011, la Banque a comptabilisé une perte actuarielle de 93,8 millions de dollars (30 septembre 2010 – 171,4 millions de dollars).

10. Capitaux propres

Les objectifs de la Banque concernant la gestion de son capital sont conformes à la *Loi sur la Banque du Canada*. À la fin de la période de présentation de l'information financière, la Banque ne contrevenait à aucune exigence extérieure relative à son capital. Les objectifs de la Banque en ce qui a trait à la gestion de son capital n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

| | 30 septembre 2011 | 31 décembre 2010 | 1 ^{er} janvier 2010 |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------------------|
| Bons du Trésor | 20,0 | (1,7) | 6,8 |
| Actions de la BRI | 300,2 | 272,7 | 280,7 |
| Réserve disponible à la vente | 320,2 | 271,0 | 287,5 |

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels, à laquelle une somme initiale de 119,7 millions de dollars a été versée, a été créée au moment de la transition aux IFRS, et s'y accumulent les écarts actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition.

| | 30 septembre 2011 | 31 décembre 2010 | 1 ^{er} janvier 2010 |
|---|----------------------|---------------------|---------------------------------|
| Réserve pour gains actuariels créée lors de la transition aux IFRS | 119,7 | 119,7 | 119,7 |
| Perte actuarielle cumulative | (119,7) | (105,6) | - |
| Réserve pour gains actuariels | - | 14,1 | 119,7 |

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au Receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Avant 2010, la Banque ne pouvait détenir de résultats non distribués.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et conformément à un accord conclu avec le ministre des Finances, la Banque prélève sur les sommes versées au Receveur général et porte au crédit des résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux pertes actuarielles non réalisées sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie qui risqueraient de la placer en situation de capitalisation négative par suite de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, une somme de 126,1 millions de dollars liée au résultat net de 2010 et une autre de 675 millions de dollars liée au résultat net de 2011 ont été versées au Receveur général du Canada (contre une somme de 23,6 millions de dollars en 2010 liée au résultat net de 2009). Un résultat net impayé de 246,3 millions de dollars (31 décembre 2010 – 167,5 millions de dollars) est inclus dans les autres éléments de passif de l'état résumé de la situation financière.

11. Contrats de monnaies étrangères

En mai 2010, la Banque du Canada a conclu avec la Banque fédérale de réserve de New York un accord de swap de 30 milliards de dollars É.-U. qui devait expirer initialement en août 2011. Le 29 juin 2011, l'accord a été reconduit jusqu'en août 2012. Au 30 septembre 2011, il n'avait été utilisé par ni l'une ni l'autre des parties.

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque

maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

13. Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, et atteignent un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

14. Date d'approbation

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 22 novembre 2011.

15. Explication de la transition aux IFRS

Comme il est indiqué à la note 2, les présents états financiers de la Banque sont les troisièmes à être préparés conformément à IAS 34. Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été utilisées pour préparer les états financiers des périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2011, les informations comparatives figurant dans les présents états financiers intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2010, l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 (la date de transition aux IFRS) ainsi que les états de la situation financière au 30 septembre 2010 et au 31 décembre 2010.

Pour la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS, la Banque a rajusté les montants déclarés auparavant dans les états financiers rédigés conformément au référentiel comptable antérieur. Les tableaux qui suivent et les notes d'accompagnement expliquent l'incidence du passage du référentiel comptable antérieur aux IFRS sur la situation financière et le résultat global de la Banque.

Rapprochement des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie déclarés selon les IFRS et selon le référentiel comptable antérieur ne présentent aucune différence.

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres**au 1^{er} janvier 2010**

(En millions de dollars)

| | Note | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | Ouverture en IFRS |
|---|-------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------|
| ACTIF | | | | |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères | | 20,4 | - | 20,4 |
| Prêts et créances | | | | |
| Titres achetés dans le cadre de conventions de revente | | 25 374,8 | - | 25 374,8 |
| Autres créances | | 2,2 | - | 2,2 |
| | | <u>25 377,0</u> | - | <u>25 377,0</u> |
| Placements | | | | |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | | 13 684,0 | - | 13 684,0 |
| Obligations du gouvernement du Canada | | 31 986,2 | - | 31 986,2 |
| Autres placements | (a) | 38,0 | 280,7 | 318,7 |
| | | <u>45 708,2</u> | <u>280,7</u> | <u>45 988,9</u> |
| Immobilisations corporelles | (b,g) | 126,8 | 28,4 | 155,2 |
| Immobilisations incorporelles | (g) | 23,7 | - | 23,7 |
| Autres éléments d'actif | (c) | 98,6 | 113,0 | 211,6 |
| Total de l'actif | | <u>71 354,7</u> | <u>422,1</u> | <u>71 776,8</u> |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| Billets de banque en circulation | | 55 467,9 | - | 55 467,9 |
| Dépôts | | | | |
| Gouvernement du Canada | | 11 847,6 | - | 11 847,6 |
| Membres de l'Association canadienne des paiements | | 2 999,6 | - | 2 999,6 |
| Autres dépôts | | 703,0 | - | 703,0 |
| | | <u>15 550,2</u> | - | <u>15 550,2</u> |
| Autres éléments de passif | (c,d,e) | 199,8 | (10,0) | 189,8 |
| | | <u>71 217,9</u> | <u>(10,0)</u> | <u>71 207,9</u> |
| Capitaux propres | (a,b,c,d,e) | 136,8 | 432,1 | 568,9 |
| Total du passif et des capitaux propres | | <u>71 354,7</u> | <u>422,1</u> | <u>71 776,8</u> |

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 31 décembre 2010

(En millions de dollars)

| | Note | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | IFRS |
|--|-------------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| ACTIF | | | | |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères | | 4,7 | - | 4,7 |
| Prêts et créances | | | | |
| Titres achetés dans le cadre de conventions de revente | | 2 062,4 | - | 2 062,4 |
| Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements | | 22,5 | - | 22,5 |
| Autres créances | | 2,1 | - | 2,1 |
| | | <u>2 087,0</u> | <u>-</u> | <u>2 087,0</u> |
| Placements | | | | |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | | 24 906,1 | - | 24 906,1 |
| Obligations du gouvernement du Canada | | 33 550,6 | - | 33 550,6 |
| Autres placements | (a) | 38,0 | 272,7 | 310,7 |
| | | <u>58 494,7</u> | <u>272,7</u> | <u>58 767,4</u> |
| Immobilisations corporelles | (b,g) | 123,4 | 29,6 | 153,0 |
| Immobilisations incorporelles | (g) | 25,9 | - | 25,9 |
| Autres éléments d'actif | (c) | 149,1 | 29,0 | 178,1 |
| Total de l'actif | | <u><u>60 884,8</u></u> | <u><u>331,3</u></u> | <u><u>61 216,1</u></u> |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| Billets de banque en circulation | | 57 874,2 | - | 57 874,2 |
| Dépôts | | | | |
| Gouvernement du Canada | | 1 869,4 | - | 1 869,4 |
| Membres de l'Association canadienne des paiements | | 47,5 | - | 47,5 |
| Autres dépôts | | 639,9 | - | 639,9 |
| | | <u>2 556,8</u> | <u>-</u> | <u>2 556,8</u> |
| Autres éléments de passif | (c,d,e) | 323,8 | 44,5 | 368,3 |
| | | <u>60 754,8</u> | <u>44,5</u> | <u>60 799,3</u> |
| Capitaux propres | (a,b,c,d,e) | 130,0 | 286,8 | 416,8 |
| Total du passif et des capitaux propres | | <u><u>60 884,8</u></u> | <u><u>331,3</u></u> | <u><u>61 216,1</u></u> |

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

(En millions de dollars)

| | Note | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | IFRS |
|---|-------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| PRODUITS | | | | |
| Produits d'intérêts nets | | | | |
| Produits d'intérêts | | | | |
| Intérêts acquis sur les placements | | 1 525,3 | - | 1 525,3 |
| Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente | | 38,4 | - | 38,4 |
| Autres produits d'intérêts | (g) | 0,1 | - | 0,1 |
| | | <u>1 563,8</u> | <u>-</u> | <u>1 563,8</u> |
| Charges d'intérêts | | | | |
| Charges d'intérêts sur les dépôts | | (42,0) | - | (42,0) |
| | | <u>1 521,8</u> | <u>-</u> | <u>1 521,8</u> |
| Dividendes | | 10,1 | - | 10,1 |
| Autres produits | (g) | 11,4 | - | 11,4 |
| Total des produits | | <u>1 543,3</u> | <u>-</u> | <u>1 543,3</u> |
| CHARGES | | | | |
| Frais de personnel | (c,d) | 179,3 | (8,5) | 170,8 |
| Billets de banque – Recherche, production et traitement | | 53,7 | - | 53,7 |
| Entretien des immeubles | | 28,7 | - | 28,7 |
| Amortissements | (b) | 16,4 | (1,2) | 15,2 |
| Autres charges opérationnelles | | 112,4 | - | 112,4 |
| Total des charges | | <u>390,5</u> | <u>(9,7)</u> | <u>380,8</u> |
| RÉSULTAT NET | | <u>1 152,8</u> | <u>9,7</u> | <u>1 162,5</u> |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | | | | |
| Variation de la réserve disponible à la vente | (a) | (8,5) | (8,0) | (16,5) |
| Pertes actuarielles imputées à la réserve pour gains actuariels | (c) | - | (105,6) | (105,6) |
| Autres éléments du résultat global | | <u>(8,5)</u> | <u>(113,6)</u> | <u>(122,1)</u> |
| RÉSULTAT GLOBAL | | <u>1 144,3</u> | <u>(103,9)</u> | <u>1 040,4</u> |

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 30 septembre 2010

(En millions de dollars)

| | Note | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | IFRS |
|--|-------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------|
| ACTIF | | | | |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères | | 6,8 | - | 6,8 |
| Prêts et créances | | | | |
| Autres créances | | 2,3 | - | 2,3 |
| | | 2,3 | - | 2,3 |
| Placements | | | | |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | | 25 153,6 | - | 25 153,6 |
| Obligations du gouvernement du Canada | | 32 480,7 | - | 32 480,7 |
| Autres placements | (a) | 38,0 | 276,9 | 314,9 |
| | | 57 672,3 | 276,9 | 57 949,2 |
| Immobilisations corporelles | (b,g) | 120,5 | 28,9 | 149,4 |
| Immobilisations incorporelles | (g) | 25,5 | - | 25,5 |
| Autres éléments d'actif | (c) | 139,2 | (27,1) | 112,1 |
| Total de l'actif | | <u>57 966,6</u> | <u>278,7</u> | <u>58 245,3</u> |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| Billets de banque en circulation | | 55 140,6 | - | 55 140,6 |
| Dépôts | | | | |
| Gouvernement du Canada | | 1 551,5 | - | 1 551,5 |
| Membres de l'Association canadienne des paiements | | 25,3 | - | 25,3 |
| Autres dépôts | | 666,0 | - | 666,0 |
| | | 2 242,8 | - | 2 242,8 |
| Autres éléments de passif | (c,d,e) | 453,2 | 1,9 | 455,1 |
| | | 57 836,6 | 1,9 | 57 838,5 |
| Capitaux propres | (a,b,c,d,e) | 130,0 | 276,8 | 406,8 |
| Total du passif et des capitaux propres | | <u>57 966,6</u> | <u>278,7</u> | <u>58 245,3</u> |

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement du résultat global pour la période de trois mois close le 30 septembre 2010

(En millions de dollars)

| | Note | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | IFRS |
|---|-------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| PRODUITS | | | | |
| Produits d'intérêts nets | | | | |
| Produits d'intérêts | | | | |
| Intérêts acquis sur les placements | | 381,9 | - | 381,9 |
| Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente | | 2,4 | - | 2,4 |
| | | <u>384,3</u> | <u>-</u> | <u>384,3</u> |
| Charges d'intérêts | | | | |
| Charges d'intérêts sur les dépôts | | 6,3 | - | 6,3 |
| | | <u>378,0</u> | <u>-</u> | <u>378,0</u> |
| Autres produits | (g) | 3,0 | - | 3,0 |
| Total des produits | | <u>381,0</u> | <u>-</u> | <u>381,0</u> |
| CHARGES | | | | |
| Frais de personnel | (c,d) | 40,4 | (2,0) | 38,4 |
| Billets de banque – Recherche, production et traitement | | 21,4 | - | 21,4 |
| Entretien des immeubles | | 7,7 | - | 7,7 |
| Amortissements | (b) | 4,4 | (0,2) | 4,2 |
| Autres charges opérationnelles | | 26,6 | - | 26,6 |
| Total des charges | | <u>100,5</u> | <u>(2,2)</u> | <u>98,3</u> |
| RÉSULTAT NET | | <u>280,5</u> | <u>2,2</u> | <u>282,7</u> |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | | | | |
| Variation de la réserve disponible à la vente | (a) | (7,4) | 11,7 | 4,3 |
| Pertes actuarielles | (c) | - | (171,4) | (171,4) |
| Autres éléments du résultat global | | <u>(7,4)</u> | <u>(159,7)</u> | <u>(167,1)</u> |
| RÉSULTAT GLOBAL | | <u>273,1</u> | <u>(157,5)</u> | <u>115,6</u> |

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement du résultat global pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010

(En millions de dollars)

| | Note | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | IFRS |
|---|-------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| PRODUITS | | | | |
| Produits d'intérêts nets | | | | |
| Produits d'intérêts | | | | |
| Intérêts acquis sur les placements | | 1 126,1 | - | 1 126,1 |
| Dividendes | | 10,1 | - | 10,1 |
| Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente | | 37,3 | - | 37,3 |
| Autres produits d'intérêts | (g) | 0,1 | - | 0,1 |
| | | <u>1 173,6</u> | <u>-</u> | <u>1 173,6</u> |
| Charges d'intérêts | | | | |
| Charges d'intérêts sur les dépôts | | 36,6 | - | 36,6 |
| | | <u>1 137,0</u> | <u>-</u> | <u>1 137,0</u> |
| Autres produits | (g) | 8,6 | - | 8,6 |
| Total des produits | | <u>1 145,6</u> | <u>-</u> | <u>1 145,6</u> |
| CHARGES | | | | |
| Frais de personnel | (c,d) | 124,5 | (6,5) | 118,0 |
| Billets de banque – Recherche, production et traitement | | 36,2 | - | 36,2 |
| Entretien des immeubles | | 19,5 | - | 19,5 |
| Amortissements | (b) | 12,0 | (0,5) | 11,5 |
| Autres charges opérationnelles | | 71,7 | - | 71,7 |
| Total des charges | | <u>263,9</u> | <u>(7,0)</u> | <u>256,9</u> |
| RÉSULTAT NET | | <u>881,7</u> | <u>7,0</u> | <u>888,7</u> |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | | | | |
| Variation de la réserve disponible à la vente | (a) | (11,1) | (3,8) | (14,9) |
| Pertes actuarielles | (c) | - | (171,4) | (171,4) |
| Autres éléments du résultat global | | <u>(11,1)</u> | <u>(175,2)</u> | <u>(186,3)</u> |
| RÉSULTAT GLOBAL | | <u>870,6</u> | <u>(168,2)</u> | <u>702,4</u> |

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global

Changements de l'évaluation

- a) Conformément à IAS 39, les placements dans les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de cours coté sur un marché actif mais pour lesquels une valeur de marché peut être raisonnablement estimée ont été constatés à la juste valeur. Les placements de la Banque en actions de la BRI sont classés comme disponibles à la vente et étaient comptabilisés au coût selon le référentiel comptable antérieur.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| État du résultat global | Période de trois mois close le 30 septembre 2010 | Période de neuf mois close le 30 septembre 2010 | Exercice clos le 31 décembre 2010 | |
|--|---|--|--|--|
| Diminution (augmentation) des autres éléments du résultat global | (11,7) | 3,8 | 8,0 | |
| | | 30 septembre 2010 | 31 décembre 2010 | 1^{er} janvier 2010 |
| État de la situation financière | | | | |
| Augmentation des autres placements | | 276,9 | 272,7 | 280,7 |
| Variation des capitaux propres | | | | |
| Augmentation de la réserve disponible à la vente | | (276,9) | (272,7) | (280,7) |

- b) Conformément à la Norme comptable internationale 16 (IAS 16), chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément. À la date de transition, les seules immobilisations corporelles visées sont les immeubles appartenant à la Banque. La décomposition a eu pour effet de modifier les durées d'utilité sur lesquelles ces actifs sont amortis.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| État du résultat global | Période de trois mois close le 30 septembre 2010 | Période de neuf mois close le 30 septembre 2010 | Exercice clos le 31 décembre 2010 | |
|--|---|--|--|--|
| Diminution de la charge d'amortissement | 0,2 | 0,5 | 1,2 | |
| | | 30 septembre 2010 | 31 décembre 2010 | 1^{er} janvier 2010 |
| État de la situation financière | | | | |
| Augmentation des immobilisations corporelles | | 28,9 | 29,6 | 28,4 |
| Variation des capitaux propres Augmentation des résultats non distribués | | (28,9) | (29,6) | (28,4) |

- c) Conformément à la Norme comptable internationale 19 (IAS 19), la Banque a adopté la méthode selon laquelle la totalité des écarts actuariels relatifs aux prestations définies postérieures à l'emploi sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global. À la date de transition, tous les éléments suivants, qui n'étaient pas amortis auparavant, ont été comptabilisés en résultats non distribués : les obligations et actifs transitoires, le coût des prestations acquises au titre des services passés et les crédits connexes, de même que les pertes actuarielles nettes.

Ont également été comptabilisées en résultats non distribués les variations liées à l'adoption d'IAS 19, qui comprennent l'utilisation de taux d'actualisation déterminés en fonction des rendements du marché des obligations de sociétés notées AA.

Après la constatation des ajustements de transition aux IFRS, l'incidence nette de la transition liée aux prestations définies postérieures à l'emploi a été transférée pour établir la réserve pour gains actuariels.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

| État du résultat global | Période de trois mois close le 30 septembre 2010 | Période de neuf mois close le 30 septembre 2010 | Exercice clos le 31 décembre 2010 | |
|--|---|--|--|--|
| Diminution des charges au titre des avantages du personnel | 2,7 | 7,2 | 9,3 | |
| Pertes actuarielles imputées à la réserve pour gains actuariels | (171,4) | (171,4) | (105,6) | |
| | | 30 septembre 2010 | 31 décembre 2010 | 1^{er} janvier 2010 |
| État de la situation financière | | | | |
| Augmentation (diminution) des autres éléments d'actif | | (27,1) | 29,0 | 113,0 |
| Diminution (augmentation) des autres éléments de passif | | (17,4) | (5,6) | 6,7 |
| Variation des capitaux propres | | | | |
| Augmentation de la réserve pour gains actuariels | | - | (14,1) | (119,7) |
| Diminution (augmentation) des résultats non distribués | | 44,5 | (9,3) | - |

- d) Conformément à IAS 19, la méthode comptable IFRS utilisée par la Banque relativement aux autres avantages à long terme consiste à comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels immédiatement en résultat net. À la date de transition, tous les écarts actuariels non amortis précédemment et les variations liées à l'adoption d'IAS 19 ont été comptabilisés en résultats non distribués.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

| État du résultat global | Période de trois mois close le 30 septembre 2010 | Période de neuf mois close le 30 septembre 2010 | Exercice clos le 31 décembre 2010 | |
|---|---|--|--|--|
| Augmentation des charges au titre des avantages du personnel | 0,7 | 0,7 | 0,8 | |
| | | 30 septembre 2010 | 31 décembre 2010 | 1^{er} janvier 2010 |
| État de la situation financière | | | | |
| Diminution des autres éléments de passif | | 2,6 | 2,5 | 3,3 |
| Variation des capitaux propres | | | | |
| Augmentation des résultats non distribués | | (2,6) | (2,5) | (3,3) |

- e) Conformément aux exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'augmentation des résultats non distribués découlant de la transition aux IFRS sera payable au Receveur général du Canada. La somme qui sera payable une fois la transition achevée a été constatée par régularisation en autres éléments de passif.

| État de la situation financière | 30 septembre 2010 | 31 décembre 2010 | 1^{er} janvier 2010 |
|---|------------------------------|-----------------------------|--|
| Diminution (augmentation) des autres éléments de passif | 12,9 | (41,4) | - |
| Variation des capitaux propres Diminution (augmentation) des résultats non distribués | (12,9) | 41,4 | - |

f) **Principales exemptions choisies dans le cadre de la transition aux IFRS**

La norme IFRS 1 énonce les exigences auxquelles la Banque doit se conformer au moment d'appliquer les IFRS pour la première fois en vue de la préparation de ses états financiers. La Banque est tenue d'établir ses méthodes comptables IFRS pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011 et de les appliquer de façon rétrospective pour déterminer l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS à la date de transition du 1^{er} janvier 2010. Afin d'aider les entreprises durant le processus de transition, la norme prévoit un certain nombre d'exemptions précises au principe général de retraitement rétrospectif. La Banque n'a choisi aucune des exemptions facultatives à certaines IFRS ni aucune des exemptions à l'application rétrospective de certaines IFRS offertes aux termes d'IFRS 1 pour la préparation des présents états financiers intermédiaires résumés.

g) **Reclassement aux fins de la présentation selon les IFRS**

Certains soldes ont été reclassés pour assurer la conformité à la présentation adoptée par la Banque dans le cadre de la transition aux IFRS.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

| État du résultat global | Période de trois mois close le 30 septembre 2010 | Période de neuf mois close le 30 septembre 2010 | Exercice clos le 31 décembre 2010 |
|--|---|--|--|
| Diminution des autres produits | - | (0,1) | (0,1) |
| Augmentation des autres produits d'intérêts | - | 0,1 | 0,1 |

| État de la situation financière | 30 septembre 2010 | 31 décembre 2010 | 1^{er} janvier 2010 |
|---|------------------------------|-----------------------------|--|
| Diminution des immobilisations corporelles | | (25,5) | (25,9) |
| Augmentation des immobilisations incorporelles | | 25,5 | 23,7 |